



7665 Bd Lacordaire  
Montréal, Québec  
H1S 2A7

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Lundi le 29 juin 2026

19h30

### Présences et délégués à l'Assemblée générale annuelle

- Tous les membres en règle peuvent assister à l'Assemblée générale annuelle, mais chacun des clubs représentés n'a qu'un seul délégué pour exercer son droit de vote;
- Tout délégué d'un club doit être majeur et membre d'Athlétisme Québec;
- Pour être présent à l'Assemblée générale annuelle, tout membre doit, dans les quinze (15) jours précédant la tenue de l'assemblée, s'inscrire sur le formulaire prévu à cet effet et le retourner avant la date limite par courriel à la fédération à Martine Lafleur [mlafleur@athletisme.qc.ca](mailto:mlafleur@athletisme.qc.ca);

### BULLETIN D'INSCRIPTION DE MEMBRE

Nom du club :

Veillez identifier le nom de tous les membres de votre club qui seront présents à l'Assemblée :

Veillez identifier le nom du délégué de votre club qui exercera le droit de vote :

Retourner au plus tard le **12 juin 2026** à l'adresse suivante :

[mlafleur@athletisme.qc.ca](mailto:mlafleur@athletisme.qc.ca)

**Passé ce délai, vous ne pourrez être représentés à l'A.G.A.**